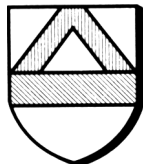


MAIRIE DE KUNHEIM

68320

Téléphone 03 89 47 40 40

Télécopie 03 89 78 81 41



DESTINATAIRES :

Raymond GANTZ
Site www.kunheim.fr
Préfecture (x 2 exemplaires)
DNA
L'ALSACE
Affichage (x 4 exemplaires)

Nos Réf : RG/CI

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2007

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 9 juillet 2007, sous la présidence de Raymond GANTZ, Maire, et en présence de 13 membres. Sont absents : Robert BOHN, Jean-Claude ROUSSELLE, André RIEGERT, Christian MEYER et Aurélia LIDY.

0. Approbation du procès-verbal de la séance 12 juin 2007

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2007, **est approuvé à l'unanimité** du Conseil Municipal

1. VOIRIES : résultats des consultations

Le Conseil Municipal **approuve** l'attribution des marchés de réfection des voiries secondaires suivante :

- a) Maîtrise d'œuvre : marché attribué à l'entreprise **SETUI** de COLMAR.
- b) Mission coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) : marché attribué à l'entreprise **QUALICONSULT** de Oberhausbergen.

ainsi que l'attribution du marché de travaux pour petites réfections de voirie à l'entreprise **STP** de Kunheim.

2. TRAVAUX FORESTIERS : options 2007/2008

Le Conseil Municipal **approuve** les coupes supplémentaires à l'état d'assiette des coupes voté pour 2008.

3. GERPLAN : options locales

Le Conseil Municipal **prend acte** des options locales pour Kunheim, évoquées en réunion de la Commission « Eaux, Forêt et Environnement » le 27 juin 2007 :

- Entrée sud : consensus, y compris des agriculteurs, pour conserver et valoriser l'aspect paysager
- Entrée nord : il existe un secteur non remembré avec des arbres fruitiers sur certaines parcelles. Une des perspectives est de promouvoir le maintien et la plantation de jeunes arbres. Certains agriculteurs pensent qu'au moins une partie de ces terrains doit rester disponible pour l'agriculture.
- Canal : valoriser cette promenade déjà très fréquentée, en créant par exemple un sentier botanique et en développant le côté nord.

Le GERPLAN cible essentiellement les espaces périurbains et tend à valoriser ce qui existe encore.

4. MULTISERVICES : bail commercial – frais de notaire

Le Conseil Municipal **approuve**, la prise en charge des frais de rédaction du bail commercial et **fixe** les modalités de révision du loyer.

5. PERMIS DE CONSTRUIRE : nouvelle procédure

Patrick VIMONT présente aux conseillers les points essentiels de la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2007.

Les principales nouveautés sont :

- **Une procédure d'instruction unique pour toutes les autorisations**
- **Des délais d'instruction strictement encadrés**
- **Une clarification des règles de contrôle de la conformité des travaux réalisés**
- **L'unification des règles de retrait des autorisations**
- **La prise en compte de la performance énergétique des bâtiments dans le droit des sols**

6. PERSONNEL : taux d'avancement de grade

Le Conseil Municipal **fixe** le taux d'avancement qui sera présenté à l'avis du Comité Technique Paritaire pour l'ensemble des grades existants.

7. INDEMNITÉS DE SINISTRE : candélabre devant le 50 de la rue Principale

Le Conseil Municipal **accepte** le règlement, par les assurances, du sinistre sur le candélabre situé devant le 50 de la rue principale.

8. LOGEMENT 56a RUE PRINCIPALE : affectation

Le Conseil Municipal **fixe** les modalités d'attribution du logement sis 56a rue Principale, à compter du 1^{er} octobre 2007.

9. RUE PRINCIPALE : malfaçons et contentieux

Le Conseil Municipal **décide** d'attendre la fin de la période hivernale afin d'étudier l'évolution des fissures relevées sur les parkings de la rue Principale et à l'entrée de la rue des Vignes.

10.P.A.P. 63 kV (Programme d'Accompagnement Projet) : approbation du projet 2^{ème} tranche

La réalisation de la première tranche des travaux est achevée, à l'exception du démontage de lignes aériennes entre Volgelsheim et Kunheim, qui sera effectué après la récolte du maïs.

Le Conseil Municipal **approuve** le projet et le plan de financement présentés pour la deuxième tranche de l'opération.

11. ASSAINISSEMENT : rapport annuel 2006

Le Comité Directeur du SIVOM du Pays de Brisach a délibéré le 11 juin 2007 sur son rapport annuel 2006 concernant le service assainissement. Le rapport détaillé est tenu à la disposition du public par les mairies concernées.

Il est rappelé que conformément à la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** a dû être institué par le SIVOM pour permettre le contrôle des installations ANC à partir de 2006. Le nombre d'usagers relevant du SPANC est évalué à 651. En 2006, 173 installations ont été contrôlées dont 40% sont conformes.

1 190 nouveaux usagers se sont raccordés au réseau public d'assainissement collectif en 2006, dont 1 101 usagers se trouvent sur les quatre nouvelles communes du SIVOM Pays de Brisach (Artzenheim, Baltzenheim, Durrenentzen et Urschenheim). Au 31/12/2006, le SIVOM Pays de Brisach comptait 8 496 usagers de l'assainissement collectif. Le taux de desserte des habitations s'élève à 92,9%.

Tableau de synthèse de l'évolution des coûts moyens par m3 pour l'eau et l'assainissement

Le coût moyen pour un ménage ayant une consommation standard de 120 m³ d'eau par an a évolué comme suit (toutes taxes et redevances incluses) :

	2001 €	2002 €	2003 €	2004 €	2005 €	2006 €	variation %
Eau potable	170,12	167,28	165,89	171,71	169,85	168,06	-1,054 %
Assainissement	120,55	126,77	132,08	134,14	135,57	137,57	1,47 %
Total annuel : €	290,67	294,05	297,97	305,85	305,42	305,63	+0,07%
Coût moyen €/m ³	2,42	2,45	2,48	2,55	2,55	2,55	

12. DECHETS URBAINS : rapport annuel 2006

Le SIVOM du Pays de Brisach nous a transmis son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, approuvé lors du Comité Directeur du 11 juin 2007. Ce rapport est tenu à la disposition du public par les mairies concernées.

En 2006, la collecte des ordures ménagères a été réalisée grâce à deux marchés de prestations de services, l'un confié à la société ALPHA VEOLIA concernant 19 958 habitants, l'autre confié à la société VIDOR pour une population actualisée de 2 979 habitants.

Il présente une série d'indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets ménagers et non ménagers, ainsi qu'au traitement des déchets. La redevance annuelle TTC pour un conteneur de 120 l a évolué comme suit :

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
165,98 €	172,77 €	177,96 €	177,96 €	177,96 €	183,30€	168,80 €
hausse en %	4,1%	3%	0 %	0 %	3%	-7,91%

13. MEDETIC : proposition d'adhésion

Le Conseil Municipal **décide** de verser une subvention exceptionnelle à l'Association MEDETIC pour déployer ses solutions de télésanté.

14. PERMIS DE CONSTRUIRE : néant

15. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

15.06.07	E. Scheer	Commission « Périscolaire et C.E.L. » : fête de La Ruche
22.06.07	J.C.Rousselle	Réunion plénière du CMJE
26.06.07	M.R. Meyer	Commission « Fête des Aînés » : préparation fête du 13 janvier 2008 : spectacle
27.06.07	R. Bohn	Réunion d'organisation : Halte nautique
27.06.07	E. Scheer	Commission « Eaux, forêts et environnement. » : travaux forestiers et GERPLAN

16. DIVERS

a) Calendrier :

- o Prochaine réunion du Conseil Municipal : **mardi 4 septembre 2007 à 20 heures 30**
- o Voyage d'études : **samedi 13 octobre 2007**

- b) **Programme 2007 de renouvellement des couches de roulement** : le Département procédera au renouvellement de la couche de roulement de la RD4 (hors agglomération) à compter du 17 juillet 2007. Ces travaux consisteront en la pose d'un tapis d'enrobés de reprofilage.
- c) **Arrêté de circulation** : un arrêté municipal interdisant la circulation nocturne de tous les véhicules motorisés, sauf riverains et personnes autorisées, sur le chemin de l'Eiswasserkopf entre le chemin de la digue (au sud) et la limite intercommunale de Baltzenheim (au nord) est envisagé.
- d) **Bilinguisme** : un film intitulé « le bilinguisme dans le Haut-Rhin » réalisé par le Conseil Général a été mis en circulation auprès des conseillers.
- e) **Ordinateurs réformés - affectation** : après renouvellement du matériel informatique de la Mairie et réaffectation de trois des anciens postes (atelier, poste supplémentaire en salle commune, périscolaire), trois ensembles informatiques restent disponibles. Le matériel est âgé de 5 à 7 ans. Le Conseil Municipal **approuve** l'attribution prioritaire de ce matériel aux associations locales, ou au personnel communal, par tirage au sort, le cas échéant, si le nombre de demandes excède 3.
- f) **Pharmacie : Raymond GANTZ** présente la proposition de loi visant à favoriser la création de pharmacies en zones rurales et périurbaines.

Le Maire,

Raymond GANTZ.